CONTENTIEUX - PROCÉDURES

Droit de la procédure civile : saisir le juge, conduire l'instance et exercer les recours

Un dossier solide sur le fond se perd parfois sur la forme. L'acte introductif est délivré devant une juridiction qui n'est pas compétente. Une pièce arrive après la clôture des débats. Une exception est soulevée trop tard et devient inopérante. Pour qui ne pratique pas le contentieux au quotidien les étapes de l'instance et le vocabulaire des actes restent flous. Cette journée de 7 heures reconstitue le parcours complet d'une affaire civile. Le participant apprend à déterminer la juridiction compétente puis à choisir la voie d'introduction adaptée. Il suit la mise en état et l'échange des écritures. Il situe enfin les recours ouverts une fois la décision rendue.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 926 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise assistants juridiques collaborateurs de cabinet et gestionnaires de contentieux prenant en charge des dossiers civils.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer la juridiction compétente au regard de la nature du litige
- Choisir la voie d'introduction de l'instance adaptée au dossier
- Structurer des écritures conformes aux exigences de forme attendues
- Suivre le calendrier de mise en état et la communication des pièces
- Identifier les voies de recours ouvertes contre une décision rendue

03 Programme détaillé

M1 Organisation judiciaire et compétence

- Choisir la juridiction avant d'agir
- Répartition des contentieux entre les juridictions civiles
- Compétence d'attribution et compétence territoriale
- Qualité intérêt et capacité pour agir
- Conséquences d'une saisine mal orientée
- Cas pratique : Plusieurs situations sont distribuées et chaque participant désigne la juridiction à saisir en justifiant son choix.

M2 Introduction et déroulement de l'instance

- Tenir le fil de la procédure
- Choix entre les modes d'introduction de l'instance
- Contenu de l'acte introductif et pièces à joindre
- Exceptions de procédure fins de non-recevoir et moment pour les soulever
- Mise en état échange des conclusions et communication des pièces
- Clôture des débats et audience de plaidoirie
- Atelier : Les participants établissent le calendrier de procédure d'un dossier remis en séance et placent chaque acte attendu.

M3 Jugement exécution et voies de recours

- Après la décision
- Lecture d'un jugement et portée du dispositif
- Notification signification et point de départ des délais
- Exécution de la décision et incidents rencontrés
- Appel opposition et pourvoi selon la décision obtenue
- Mise en situation : À partir d'un jugement remis chaque groupe décide d'exécuter ou d'exercer un recours et motive sa position.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 926 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr